







# Actualités dans le domaine de la fiscalité immobilière

### Vendredi 10 décembre 2021

Aula des Jeunes Rives Espace Tilo-Frey 1 2000 Neuchâtel



Également diffusé en visioconférence

swissuniversities

#### **Programme**

#### 08 h 30 Accueil des participants

#### 08 h 50 Ouverture de la journée

Thierry Obrist, avocat, Prof., Dr. iur., LL.M., Université de Neuchâtel Raphaël Gani, Dr. iur., avocat, Juge au Tribunal administratif fédéral, Saint-Gall

#### Présidence de la matinée - Raphaël Gani

#### 09 h 00 La rénovation globale d'un immeuble à l'ère post-Dumont

M. Daniel Bortolaso, lic. en droit, juriste-fiscaliste à l'Administration cantonale des impôts (Vaud)

- Distinction entre frais déductibles et investissements à plus-value, la marge de manœuvre des cantons
- Transformation importante déductible ou nouvelle affectation non déductible, aspects pratiques

## 09 h 30 Dualisme de méthodes de répartition intercantonale et internationale en cas d'immeubles en Suisse et à l'étranger

M. Daniel de Vries Reilingh, Dr. Iur., avocat, expert fiscal diplômé, LL.M., Neuchâtel

- Rappel des principes et importance de la problématique
- Répartition des dettes hypothécaires, problématique en cas d'excédent de dépenses (par ex. en raison de rénovations importantes), valeur locative à l'étranger

#### 10 h 15 Pause

#### 10 h 45 Abolition de la valeur locative : état des lieux du projet législatif

M. Olivier Feller, lic. iur., Secrétaire général de la Fédération romande immobilière et conseiller national PLR Vaud

- Historique et rappel des différents projets
- Présentation de la dernière initiative

## 11 h 15 Revue de la jurisprudence récente du Tribunal fédéral en matière de fiscalité immobilière

M. Raphaël Gani, Dr. iur., avocat, Juge au Tribunal administratif fédéral, Saint-Gall

- Présentation des arrêts cantonaux et fédéraux que le praticien doit connaître
- Impôt sur les gains immobiliers, droits de mutation, impôt sur le revenu, fiscalité intercantonale et internationale

#### 12 h 00 Repas

#### Présidence de l'après-midi - Thierry Obrist

#### 13 h 30 Traitement fiscal des investissements immobiliers en France

M. Romain Pichot, avocat, DESUP, DESS, Paris

- Optimisation des transferts successoraux, investissements par une société ou en main
- Autres aspects pratiques importants pour l'investisseur suisse (par ex. derniers développements concernant la soumission aux assurances sociales)

#### 13 h 50 Traitement fiscal des investissements immobiliers en Italie

M. Sebastiano Garufi Giuliani, Dr. iur., avocat, Lugano et Zurich

- Optimisation des transferts successoraux, investissements par une société ou en direct
- Autres aspects pratiques importants pour l'investisseur suisse

#### 14 h 10 Traitement fiscal des investissements immobiliers au Portugal

M. Nuno Cunha Barnabé, avocat, Lisbonne

- Optimisation des transferts successoraux, investissements par une société ou en direct
- Autres aspects pratiques importants pour l'investisseur suisse

## 14 h 30 Cas pratiques et table ronde sur les investissements immobiliers internationaux

MM. Thierry Obrist, Romain Pichot, Sebastiano Garufi Giuliani et Nuno Cunha Barnabé

#### 15 h 00 Pause

#### 15 h 30 Immeubles et restructurations d'entreprises

M. Philippe Mantel, avocat, MAS en fiscalité internationale, Neuchâtel

- Transfert dans la fortune privée ou commerciale lors de restructurations (détermination de la valeur), apport d'un immeuble à une société, scission de sociétés immobilières
- Notion d'exploitation dans le domaine de l'immobilier, notamment pour les commerçants professionnels de l'immobilier ou les sociétés immobilières

#### 16 h 15 Acquisition et transfert d'immeubles en cas de successions

M. Thierry De Mitri, expert fiscal diplômé, Lausanne

- Répartition du droit de taxer, donation avec réserve d'usufruit, immeubles dans d'autres cantons et immeubles à l'étranger
- Pièges à éviter en pratique

#### 17 h 00 Clôture de la journée

#### Finance d'inscription

Prix colloque CHF 350.-Prix stagiaire CHF 150.-

#### Délai d'inscription

**Lundi 29 novembre 2021**. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'à cette date. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de se faire remplacer.

#### Lieu\*

Aula des Jeunes-Rives Espace Tilo-Frey 1 2000 Neuchâtel

\* Certificat COVID obligatoire. D'éventuelles autres mesures sont réservées, en fonction de la situation sanitaire du moment.

#### Visioconférence

L'adresse de connexion sera communiquée par e-mail aux participant-e-s quelques jours avant le colloque.

#### Renseignements

Secrétariat - Formation Tél : 032 718 12 22

E-mail: droit.formation@unine.ch

#### Inscription

Date:

En ligne sur **www.publications-droit.ch**, par email à droit.formation@unine.ch ou en remplissant le bulletin d'inscription ci-dessous et en le renvoyant à :

le prendrai part à la journée des Actualités dans le domaine de la fiscalité immobilière

Secrétariat - Formation Faculté de droit Av. du 1<sup>er</sup>-Mars 26 2000 Neuchâtel

	engage à verser	la finance d	l'inscription, au plus tard le jour nent qui me sera envoyé à mon
Je désire participer : Je prendrai part au repas : Je suis :	☐ en présen ☐ oui ☐ stagiaire	tiel non	☐ en visioconférence ☐ végétarien
Nom:	Prénom :		
Profession:			
Adresse professionnelle :			
Code postal :		Localité :	
Tél. professionnel :			
E-mail :			

Signature: